

Lörrach, le 19 juin 2017

## **Le Conseil Rhénan s'emploie pour une meilleure coopération transfrontalière des services d'intervention dans la région du Rhin supérieur.**

*Le Conseil Rhénan franco-germano-suisse a siégé en assemblée plénière lundi 19 juin 2017 à Lörrach. Ce « parlement » trinational lance un appel aux gouvernements en vue d'améliorer la coopération transfrontalière des services de secours et des sapeurs-pompiers dans la région du Rhin supérieur. Selon Josef Frey, président du Conseil Rhénan et député au Landtag de Bade-Wurtemberg (parti des Verts), interrogé à l'issue de cette plénière : « Les services de secours et les pompiers dans la région du Rhin supérieur pourraient intervenir bien plus souvent au-delà des frontières nationales pour peu que les obstacles encore existants soient levés. En adoptant aujourd'hui cette résolution, le Conseil Rhénan souhaite attirer l'attention sur les synergies possibles dont les organismes de secours pourraient bénéficier moyennant un renforcement des interventions transfrontalières. »*

Du côté du Conseil Rhénan on salue le fait qu'il existe déjà un grand nombre d'actions transfrontalières au niveau des services de secours et des sapeurs-pompiers dans l'espace du Rhin supérieur, précise M. Frey. Cependant, les structures d'appui actuelles sont encore utilisées de manière insuffisante ou inégale. C'est pourquoi le Conseil Rhénan se prononce en faveur d'une réduction des obstacles administratifs et juridiques au niveau des secours dans le but de faciliter à l'avenir la mise en œuvre d'interventions transfrontalières.

De plus, le conseil Rhénan recommande de multiplier les exercices de sauvetage tant binationaux que trinationaux. Il suggère en outre de procéder à une analyse des raisons qui font que les structures d'appui existantes ne sont pas utilisées de la même façon partout, ajoute M. Frey.

Le Conseil Rhénan a également adopté une résolution sur les espèces animales et végétales invasives dans la région du Rhin supérieur. Cette résolution réclame la mise en place au niveau trinational de mesures de lutte et de prévention coordonnées à l'encontre de ces espèces nocives et dangereuses. La recommandation va dans le sens de rapports systématiques et de l'élaboration d'instruments communs permettant d'identifier et de surveiller ces espèces invasives dangereuses, sans oublier la mise en place d'un réseau d'alerte précoce pour les espèces invasives les plus dangereuses.

Dans une autre de ses résolutions, le Conseil Rhénan s'est prononcé en faveur du développement réciproque de la formation transfrontalière. Cette résolution salue l'action transfrontalière de jeunes apprenants dans le rôle d'ambassadeurs de la formation. Du côté du Conseil Rhénan, on invite à créer davantage d'offres transfrontalières dans le domaine des transports publics afin que les personnes en formation puissent rejoindre plus facilement leurs entreprises de formation dans la région. Enfin, le Conseil Rhénan encourage à poursuivre le développement du bilinguisme, condition préalable essentielle de toute formation transfrontalière.

Dans le cadre de cette séance plénière, Mme Gisela Erler, conseillère d'État chargée de la société civile et de la participation citoyenne au Ministère d'État du Bade-Wurtemberg, a tenu un discours sur « L'importance de la coopération transfrontalière et sa valeur-ajoutée pour l'Europe ».

D'après elle, « la coopération transfrontalière dans la région du Rhin supérieur est exemplaire dans toute l'Europe du point de vue de son intensité. Nos efforts visent à supprimer les obstacles transfrontaliers pour nos citoyens dans l'espace du Rhin supérieur afin que ceux-ci puissent vivre pleinement les avantages d'une région transfrontalière ».

En ce qui concerne les activités en cours de la Conférence du Rhin supérieur, le rapport en est fait par la vice-présidente, Mme Bärbel Schäfer, qui est aussi présidente du gouvernement de Fribourg. Elle souligne dans son propos l'importance du plurilinguisme pour la région du Rhin supérieur et rappelle une déclaration commune de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan de 2013 qui l'érigeait en préalable indispensable à un espace commun de vie et d'activité économique. Au sujet de l'enseignement des langues étrangères, notamment du français et de l'anglais dans les écoles primaires du Bade-Wurtemberg, la ministre de la Culture, Mme Suzanne Eisenmann, avait annoncé en avril de cette année qu'elle proposerait au cabinet de ne débiter dorénavant l'enseignement des langues étrangères que dans la 3<sup>e</sup> classe.

### **Changement de personnes**

Sur proposition de la délégation suisse, le Conseil Rhénan a élu M. Christian von Wartburg, membre du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville, comme vice-président du Conseil Rhénan. Christian von Wartburg succède ainsi à Helmut Hersberger qui a été pendant de nombreuses années à la tête de la délégation suisse et qui était également membre du Parlement du canton de Bâle-Ville.

### **Pour de plus amples renseignements :**

Josef Frey, membre du Landtag du Bade-Wurtemberg

Président du Conseil Rhénan en 2017

Tél : +49 (0)711 2063-645 | Josef.Frey@gruene.landtag-bw.de

Vous trouverez les résolutions adoptées sous :

<http://www.conseilrhenan.org>

## La coopération dans la région du Rhin supérieur – en bref



Il n'est guère de région européenne où l'on coopère de manière aussi étroite et réussie que la **Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur**. Des territoires de l'Alsace, du Bade, du Palatinat du Sud et de la Suisse du Nord-Ouest, où vivent 6 M d'habitants, forment un tout culturel et économique commun. Dans cet espace trinational, de nombreuses initiatives privées et publiques favorisent entre autres la mobilité, l'enseignement, la recherche et la protection de l'environnement.

Cette coopération est forgée et suivie par le Conseil Rhénan et la Conférence du Rhin supérieur. Le **Conseil Rhénan** est constitué de 71 députés et élus ; il prend position sur des questions d'importance régionale, y compris vis-à-vis de Bruxelles, Paris, Berlin et Berne. La **Conférence du Rhin supérieur** réunit les autorités gouvernementales et administratives. À l'origine de beaucoup d'initiatives, elle veille à leur mise en œuvre effective.